

PROGRAMME

En partenariat avec :



CYCLE ANTICORRUPTION

Mise en œuvre et amélioration continue d'un programme anticorruption : comment être et rester alerte ?

Dates : les 21 septembre, 12-19 octobre et 16-30 novembre 2023.

Durée : 12h - Module 3 : 4h et les autres modules : 2h

Lieu : module 3 en présentiel à l'EFB et les autres modules en distanciel.

Public visé : avocats, directeurs juridiques et juristes.

MODULE

1

Jeudi 21 septembre 2023 de 10h à 12h en distanciel

COMMENT ÉTABLIR OU RENOUELER UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES ROBUSTE ?

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le cadre juridique de la cartographie des risques de corruption.

- Maîtriser la méthodologie de conception d'une cartographie des risques.

1. Rappel des fondements légaux et des objectifs de la cartographie des risques de corruption
2. Méthodologie pour l'élaboration d'une cartographie des risques rigoureuse
3. Le rôle du directeur juridique dans la préparation et le suivi de la mise en œuvre de la cartographie des risques
4. Le rôle de l'avocat : comment accompagner de façon efficace son client ?

Un représentant de l'Agence Française Anticorruption (AFA).

Stéphane Alaphilippe, VP anti-corruption & anti-fraud division (TotalEnergies), co-président de la commission « gouvernance et éthique » du Cercle Montesquieu.

William Feugère, avocat au barreau de Paris (cabinet Feugère Avocats), responsable de la commission « compliance et éthique des affaires » du barreau de Paris.

MODULE

2

Jeudi 12 octobre 2023 de 10h à 12h en distanciel

COMMENT METTRE EN ŒUVRE DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONTRÔLES COMPTABLES ANTICORRUPTION ?

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre comment déterminer des contrôles comptables anticorruption pertinents.

- Appréhender la méthodologie de conception des contrôles comptables anticorruption.

1. Enjeux et périmètre des contrôles comptables anticorruption
2. Méthodologie à suivre
3. Articulation des contrôles comptables anticorruption avec d'autres contrôles
4. Mise en œuvre pratique

Un représentant de l'Agence Française Anticorruption (AFA).

Catherine Stavrakis, co-présidente de la commission « gouvernance et éthique » du Cercle Montesquieu

Antoinette Gutierrez-Crespin, associée responsable du département Forensic & Integrity Services (EY France).

MODULE 3

Jeudi 19 octobre 2023 de 9h à 13h en présentiel à l'EFB

ATELIER PRATIQUE - RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET CONCEPTION DE CONTRÔLES COMPTABLES (RÉPONSE À DES CONTRÔLES ET CONSTRUCTION DE PLAN COMPTABLE)

Objectifs pédagogiques :

- Mener une analyse des risques de corruption dans un cas donné.

- Dresser une cartographie des risques conforme à la réglementation en vigueur.

- Établir un plan de contrôle interne

1. Échange avec les participants
2. Cas pratiques / mises en situation
3. Restitution en groupe
4. Synthèse des échanges

Un représentant de l'Agence Française Anticorruption (AFA).

Stéphane Alaphilippe, VP anti-corruption & anti-fraud division (TotalEnergies), co-président de la commission « gouvernance et éthique » du Cercle Montesquieu.

Catherine Stavrakis, co-présidente de la commission « gouvernance et éthique » du Cercle Montesquieu.

William Feugère, avocat au barreau de Paris, cabinet Feugère Avocats, responsable de la commission « compliance et éthique des affaires » du barreau de Paris.

Antoinette Gutierrez-Crespin, associée responsable du département Forensic & Integrity Services (EY France).

MODULE 4

Jeudi 16 novembre 2023 de 10h à 12h en distanciel

COMMENT ASSURER UNE ÉVALUATION EFFICACE ET EFFECTIVE DES TIERS ?

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les informations fiables susceptibles de fonder une évaluation des tiers et la structurer efficacement

- Maîtriser la méthodologie d'évaluation des tiers.

1. Rappel des objectifs et de la méthode/démarche (champ d'application, conséquences)
2. Collecte et exploitation des données disponibles sur les tiers (faire le tri des sources et des informations pertinentes)
3. Décision et mise en place de mesures de vigilance
4. Le rôle des directeurs juridiques et des avocats en la matière

Un représentant de l'Agence Française Anticorruption (AFA).

Sophie Leclerc, directrice juridique et compliance (Groupe Seris), co-présidente de la commission « gouvernance et éthique » du Cercle Montesquieu.

Nicolas Tollet, avocat au barreau de Paris, associé cabinet Hughes Hubbard & Reed LLP.

MODULE

5

Jeudi 30 novembre 2023 de 10h à 12h en distanciel

DISPOSITIFS D'ALERTE ET ENQUÊTE INTERNE EN MATIÈRE D'ANTICORRUPTION : ENJEUX ET BONNES PRATIQUES

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre comment déterminer des contrôles comptables anticorruption pertinents.
- Appréhender la méthodologie de conception des contrôles comptables anticorruption.

1. L'évolution des dispositifs d'alerte
2. La pratique des investigations/enquêtes internes en matière d'anticorruption
 - a. Origine
 - b. Objectifs
 - c. Méthodologie
3. Le rôle des directeurs juridiques et des avocats (action à prendre au sein de l'entreprise et respect des droits de la défense dans le cadre de l'enquête interne)

Un représentant de l'Agence Française Anticorruption (AFA).

Marc Jany, vice-président direction des affaires éthiques et conformité (Dassault Systèmes).

Olivier Dorgans, avocat au barreau de Paris, associé Ashurst.

Méthodes pédagogiques :

4 modules en distanciel : Approche pragmatique de la matière. Pédagogie favorisant l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

1 module en présentiel à l'EFB : Méthode transmissive axée sur des éléments très concrets. Formation faisant pleinement appel à la participation des apprenants par le biais d'exercices pratiques et de mises en situation.

Prérequis : avocats, directeurs juridiques et juristes.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Support pédagogique : il sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation.